

240 067 étudiants sont inscrits dans les sections de techniciens supérieurs (STS) en 1998-1999. 235 702 préparent un brevet de technicien supérieur (BTS) (y compris classes de mise à niveau), 958 un diplôme des métiers d'art (DMA et DSAA), 1 790 suivent la préparation au diplôme préparatoire d'études comptables et financières (DPECF). Enfin, 1 617 étudiants sont recensés dans les formations complémentaires post-BTS (y compris diplôme national de technologie spécialisée-DNTS). Les effectifs de l'ensemble de ces préparations ont progressé de 0,5 %.

En septembre 1998, 56,1 % des entrants en STS sont titulaires d'un baccalauréat technologique, 20,5 % d'un baccalauréat général et 5,9 % d'un baccalauréat professionnel.

Les sections de techniciens supérieurs 1998-1999

À la rentrée 1998, 240 067 étudiants sont inscrits dans les sections de techniciens supérieurs d'établissements d'enseignement publics ou privés. Les établissements publics sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale ou du ministère de l'Agriculture assurent la formation de sept étudiants de STS sur dix.

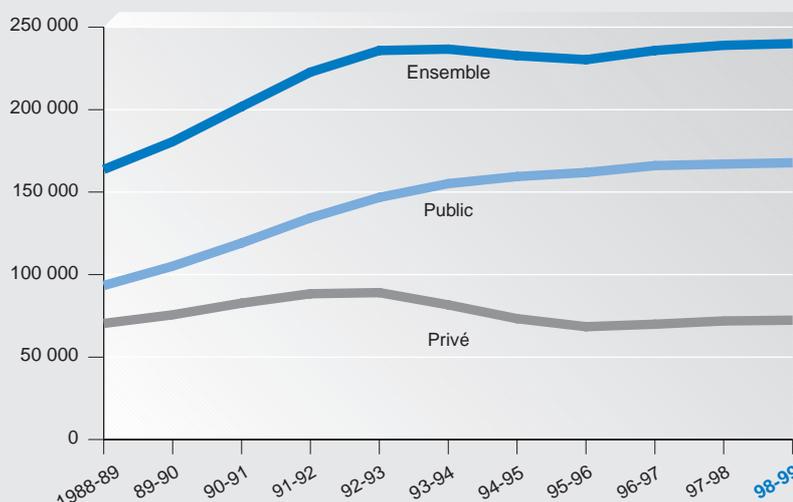
DES EFFECTIFS STABLES

Jusqu'à la rentrée 1992, les sections de techniciens supérieurs ont bénéficié d'une croissance soutenue (*graphique 1*). Entre 1993-94 et 1995-96 a commencé une

phase de ralentissement des inscriptions, particulièrement sensible dans le secteur privé. Depuis 1996-97, on assiste à une reprise modérée de la croissance (*tableaux I et II*).

À la rentrée 1998, les effectifs restent stables (+ 0,5 %). Les établissements publics sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie accueillent 153 346 étudiants – soit les deux tiers des étudiants de STS –, la progression est modeste (+ 0,3 %). Les établissements privés sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale – qui avaient retrouvé un certain dynamisme depuis deux ans – enregistrent une baisse de leurs effectifs de

GRAPHIQUE 1 – Évolution des effectifs des sections de techniciens supérieurs de 1988 à 1998



**TABLEAU I – Évolution des effectifs des sections de techniciens supérieurs
France métropolitaine + DOM**

Sections de techniciens supérieurs		1992-93	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98	1998-99	
Établissements publics	Éducation nationale	Effectif	134 829	142 271	146 225	148 992	152 662	152 942	153 346
		Variation annuelle en %	–	5,5	2,8	1,9	2,5	0,2	0,3
		% par rapport effectif total	57,2	60,1	62,8	64,7	64,7	64,0	63,9
	Agriculture	Effectif	11 888	12 853	13 198	12 935	13 379	14 038	14 415
		Variation annuelle en %	–	8,1	2,7	-2,0	3,4	4,9	2,7
		% par rapport effectif total	5,0	5,4	5,7	5,6	5,7	5,9	6,0
Établissements privés	Éducation nationale	Effectif	79 663	71 658	64 591	60 330	61 231	63 010	62 711
		Variation annuelle en %	–	-10,0	-9,9	-6,6	1,5	2,9	-0,5
		% par rapport effectif total	33,8	30,3	27,8	26,2	26,0	26,4	26,1
	Agriculture	Effectif	6 318	6 540	6 501	6 283	6 660	7 059	7 348
		Variation annuelle en %	–	3,5	-0,6	-3,4	6,0	6,0	4,1
		% par rapport effectif total	2,7	2,8	2,8	2,7	2,8	3,0	3,1
	Autres	Effectif	3 131	3 293	2 160	1 713	1 911	1 858	2 247
		Variation annuelle en %	–	5,2	-34,4	-20,7	11,6	-2,8	20,9
		% par rapport effectif total	1,3	1,4	0,9	0,7	0,8	0,8	0,9
Ensemble	Effectif	235 829	236 615	232 675	230 253	235 843	238 907	240 067	
	Variation annuelle en %	–	0,3	-1,7	-1,0	2,4	1,3	0,5	
	% par rapport effectif total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

**TABLEAU II – Effectif d'élèves des sections de techniciens supérieurs en 1998–1999
France métropolitaine + DOM**

Type de préparations	Public			Privé			Total			Rappel effectif 1997-98	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total		
Éducation nationale											
Classes de mise à niveau	488	1 119	1 607	472	684	1 156	960	1 803	2 763	2 601	
DPECF	415	546	961	453	320	773	868	866	1 734	1 762	
STS en un an	94	148	242	13	14	27	107	162	269	248	
STS en deux ans :	1 ^{ère} année	39 656	38 068	77 724	12 857	18 847	31 704	52 513	56 915	109 428	109 196
	2 ^{ème} année	35 445	34 178	69 623	10 973	16 621	27 594	46 418	50 799	97 217	97 358
STS et DTS en trois ans :	1 ^{ère} année	87	282	369	39	73	112	126	355	481	467
	2 ^{ème} année	99	249	348	16	62	78	115	311	426	460
	3 ^{ème} année	101	241	342	26	82	108	127	323	450	439
DCESF	13	480	493	6	331	337	19	811	830	813	
DMA en deux ans :	1 ^{ère} année	113	162	275	17	16	33	130	178	308	275
	2 ^{ème} année	95	151	246	–	1	18	112	152	264	241
DSAA :	1 ^{ère} année	65	126	191	–	–	–	65	126	191	174
	2 ^{ème} année	79	116	195	–	–	–	79	116	195	180
DNTS	297	105	402	22	18	40	319	123	442	445	
Formations complémentaires post-BTS	191	137	328	384	347	731	575	484	1 059	1 293	
Total effectif Éducation nationale	77 238	76 108	153 346	25 295	37 416	62 711	102 533	113 524	216 057	215 952	
Agriculture											
STS en un an	106	59	165	92	41	133	198	100	298	258	
STS en deux ans :	1 ^{ère} année	5 056	2 672	7 728	2 514	1 389	3 903	7 570	4 061	11 631	11 530
	2 ^{ème} année	4 298	2 224	6 522	2 147	1 165	3 312	6 445	3 389	9 834	9 309
Total effectif Agriculture	9 460	4 955	14 415	4 753	2 595	7 348	14 213	7 550	21 763	21 097	
Autres ministères											
Classes de mise à niveau	–	–	–	40	43	83	40	43	83	76	
DPECF	–	–	–	29	27	56	29	27	56	34	
STS en un an	–	–	–	–	–	–	–	–	–	13	
STS en deux ans :	1 ^{ère} année	–	–	–	469	562	1 031	469	562	1 031	909
	2 ^{ème} année	–	–	–	344	451	795	344	451	795	751
STS et DTS en trois ans :	1 ^{ère} année	–	–	–	17	21	38	17	21	38	–
	2 ^{ème} année	–	–	–	14	24	38	14	24	38	–
	3 ^{ème} année	–	–	–	20	16	36	20	16	36	–
DCESF	–	–	–	–	54	54	–	54	54	60	
Formations complémentaires post-BTS	–	–	–	46	70	116	46	70	116	15	
Total effectif autres ministères	–	–	–	979	1 268	2 247	979	1 268	2 247	1 858	
Ensemble	86 698	81 063	167 761	31 027	41 279	72 306	117 725	122 342	240 067	238 907	

TABLEAU III – Répartition des entrants en première année de section de techniciens supérieurs en 1998-99 selon l'origine scolaire (1)
France métropolitaine + DOM

Type de préparations	Bacs généraux (%)				Bacs technologiques (%)				Term. pro.	BT	Univer- sité IUT	Autres	Total en %	Entrants 1998-99	Évolu- tion 97-98/ 98-99
	Term. S	Term. ES	Term. L	Ensem- ble	Term. STI	Term. STT	Autres bacs techno	Ensem- ble							
DMA en deux ans	-	-	-	-	23,5	-	-	23,5	-	35,3	-	41,2	100,0	17	-
Total domaines disciplinaires (Lettres et Arts)	-	-	-	-	23,5	-	-	23,5	-	35,3	-	41,2	100,0	17	-
Classes de mise à niveau	15,2	8,7	36,0	59,9	5,2	4,1	1,8	11,0	5,8	2,0	10,1	11,2	100,0	1 577	6,1
BTS en un an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100,0	100,0	58	-17,1
BTS en deux ans	8,4	0,1	0,2	8,7	66,6	0,9	5,0	72,5	7,3	1,9	4,8	4,8	100,0	31 532	-0,4
DMA en deux ans	0,5	0,5	0,5	1,4	7,4	-	-	7,4	16,3	25,6	4,2	45,1	100,0	215	6,4
Total domaines technico-professionnels de la production	8,7	0,5	1,9	11,1	63,2	1,0	4,8	69,0	7,3	2,1	5,0	5,5	100,0	33 382	-0,1
Classes de mise à niveau	8,1	22,3	18,5	48,9	0,9	18,9	3,4	23,2	4,9	0,9	13,1	9,0	100,0	1 253	6,5
BTS en un an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28,4	71,6	100,0	211	10,5
BTS en deux ans	5,2	10,9	7,7	23,7	1,1	44,9	5,5	51,5	5,4	0,4	12,1	6,8	100,0	72 698	1,3
BTS en trois ans	38,8	1,4	-	40,2	0,4	-	31,6	32,0	0,4	1,9	13,3	12,3	100,0	513	10,8
DMA en deux ans	8,3	2,8	2,8	13,9	20,8	1,4	-	22,2	5,6	1,4	11,1	45,8	100,0	72	7,5
DPECF	17,2	22,4	1,3	40,9	0,3	37,3	0,4	38,0	3,0	0,1	10,1	7,9	100,0	1 722	-1,8
Total domaines technico-professionnels des services	5,7	11,2	7,7	24,6	1,1	43,8	5,5	50,4	5,3	0,4	12,2	7,1	100,0	76 469	1,4
Ensemble des préparations	6,6	8,0	5,9	20,5	20,0	30,8	5,3	56,1	5,9	0,9	10,0	6,6			0,9
Entrants 1998/99	7 258	8 744	6 490	22 492	21 920	33 846	5 847	61 613	6 500	1 030	10 967	7 266	100,0	109 868	
Bacheliers 1998	131 302	74 794	69 017	275 113	34 797	77 587	32 835	145 219	76 285						
% de bacheliers entrant en STS	5,5	11,7	9,4	8,2	63,0	43,6	17,8	42,4	8,5						

(1) Hors ministère de l'Agriculture.

0,5 %. Quant aux effectifs des établissements relevant du ministère de l'Agriculture, leur croissance se poursuit mais de façon plus modérée (+ 2,7 % dans le secteur public, + 4,1 % dans le privé). Ces effectifs représentent cette année 9 % des étudiants des sections de techniciens supérieurs.

Les flux d'entrée dans l'ensemble des STS (hors ministère de l'Agriculture) sont en légère progression (+ 0,9 %) (tableau III). Les nouveaux inscrits en première année sont au nombre de 109 868, soit 994 de plus qu'à la rentrée 1997. Les établissements publics et privés bénéficient également de cette hausse.

DES SPÉCIALITÉS LARGEMENT OUVERTES AUX BACHELIERS TECHNOLOGIQUES

Les sections de techniciens supérieurs sont ouvertes de manière privilégiée aux

bacheliers technologiques (tableau III). Ainsi, à la dernière rentrée, 42,4 % des nouveaux lauréats technologiques ont entrepris des études supérieures dans une STS, 63 % des bacheliers STI se sont dirigés vers une spécialité de BTS relevant de la production et 43,6 % des bacheliers STT vers un BTS du domaine des services.

56,1 % des nouveaux entrants en première année sont titulaires d'un baccalauréat technologique. Les bacheliers technologiques renforcent leur présence (un point de plus par rapport à 1997-1998) et leurs effectifs augmentent de 2,6 %. Ils représentent près de sept étudiants sur dix dans les spécialités appartenant aux domaines technico-professionnels de la production et cinq étudiants sur dix dans les spécialités des domaines technico-professionnels des services.

La poursuite d'études supérieures en STS reste toujours un choix minoritaire de la part des bacheliers généraux : seulement 8,2 % d'entre eux ont décidé de

préparer un BTS à la dernière rentrée. Ils constituent près du quart des entrants dans les domaines ayant trait aux services, et plus de la moitié des étudiants des classes de mise à niveau. Ils sont toujours très présents dans les préparations au DPECF (40,9 % des inscrits).

Près de neuf bacheliers professionnels sur 100 se sont inscrits dans une STS (hors formation par apprentissage) à la rentrée 1998. Ils sont donc peu nombreux dans ces classes où leur présence reste stable depuis trois ans (environ 6 % des entrants).

Un étudiant sur dix inscrits dans une section de techniciens supérieurs a déjà commencé un cursus dans l'enseignement supérieur, en université ou en IUT. Ce phénomène de réorientation touche particulièrement les domaines des services qui accueillent cette année plus de 10 967 étudiants qui se réorientent en STS.

**TABLEAU IV – Répartition des élèves des sections de techniciens supérieurs
selon le domaine de spécialités en 1998-1999
France métropolitaine + DOM**

Domaine de spécialités	Éducation nationale			Agriculture			Autres (Privé)	Total tous types	dont filles	% filles	Évolution 1997-98 à 1998-99 (%)	Part des spécialités (%)		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total						Public	Privé	Ensemble
Total domaines disciplinaires (Lettres et Arts)	17	-	17	-	-	-	-	17	7	41,2	-	ns	-	0,0
Spécialités pluri-technologiques de production	17 059	3 313	20 372	-	-	-	217	20 589	2 182	10,6	- 1,1	10,2	4,9	8,6
Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	356	16	372	11 276	6 127	17 403	-	17 775	5 317	29,9	2,7	6,9	8,5	7,4
Transformations	7 494	1 709	9 203	2 769	1 036	3 805	-	13 008	5 507	42,3	0,9	6,1	3,8	5,4
Génie civil, construction, bois	6 103	840	6 943	-	-	-	-	6 943	1 467	21,1	1,7	3,6	1,2	2,9
Matériaux souples	2 023	138	2 161	-	-	-	-	2 161	1 784	82,6	3,3	1,2	0,2	0,9
Mécanique, électricité, électronique	25 587	3 237	28 824	-	-	-	49	28 873	1 777	6,2	- 2,2	15,3	4,5	12,0
Total domaines technico-professionnels de la production	58 622	9 253	67 875	14 045	7 163	21 208	266	89 349	18 034	20,2	- 0,1	43,3	23,1	37,2
Échanges et gestion	55 476	27 811	83 287	-	-	-	661	83 948	53 251	63,4	- 1,2	33,1	39,4	35,0
Communication et information	25 547	11 852	37 399	-	-	-	266	37 665	29 078	77,2	2,0	15,2	16,8	15,7
Services aux personnes	13 223	13 593	26 816	-	-	-	981	27 797	21 578	77,6	5,9	7,9	20,2	11,6
Services à la collectivité	461	202	663	370	185	555	73	1 846	394	21,3	3,1	0,5	0,6	0,8
Total domaines technico-professionnels des services	94 707	53 458	148 165	370	185	555	1 981	150 701	104 301	69,2	0,9	56,7	76,9	62,8
Ensemble	153 346	62 711	216 057	14 415	7 348	21 763	2 247	240 067	122 342	51,0	0,5	100,0	100,0	100,0

AUTANT DE TECHNICIENS QUE DE TECHNICIENNES

À la rentrée 1998, 122 342 filles sont inscrites en STS où elles représentent depuis plusieurs années la moitié des effectifs. La présence féminine diffère fortement selon les spécialités. Les filles sont particulièrement nombreuses dans les spécialités des domaines technico-professionnels des services. Ainsi, elles représentent les trois quarts des inscrits dans la spécialité Communication et information (journalisme, métier du spectacle, secrétariat, documentation) et dans la spécialité Services aux personnes (santé, enseignement, tourisme). En revanche, elles laissent aux garçons les domaines dont les spécialités sont en rapport avec l'industrie (deux filles sur dix étudiants). Elles ne sont que 6,2 % à préparer un BTS se rapportant à la mécanique-électricité-électronique (tableau IV).

Les écoles de l'enseignement public sont sensiblement moins féminisées que celles du privé (48,3 % contre 57,1 %) ; les

premières sont en effet plus nombreuses à offrir des formations relevant des domaines technico-professionnels de la production.

Les étudiantes sont un peu plus jeunes que les étudiants (graphique 2). En première année, 57,4 % des filles ont 19 ans ou moins contre 50,9 % des

garçons. Les étudiants des deux sexes des établissements publics sont en général plus jeunes que ceux des établissements privés, en particulier les filles : ainsi, 62,2 % des étudiantes du secteur public ont 19 ans ou moins contre 48 % des filles scolarisées dans le secteur privé.

GRAPHIQUE 2 – Répartition selon l'âge et le sexe des étudiants inscrits en STS

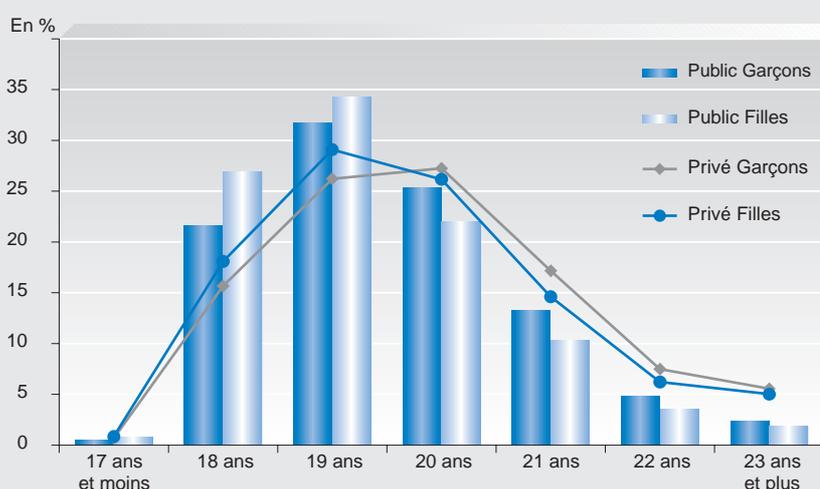


TABLEAU V – Les effectifs des sections de techniciens supérieurs par académie en 1998-1999
France métropolitaine + DOM

Académie	Éducation nationale		Agriculture		Autres (privé)	Ensemble	Évolution effectif 1997-98/1998-99 (en %)	Poids de l'académie en 1998-99 (en %)	Taux d'accueil
	Public	Privé	Public	Privé					
Aix-Marseille	5 872	3 949	390	80		10 291	-1,8	4,3	1,2
Amiens	5 583	1 246	390	207		7 426	-2,3	3,1	1,0
Besançon	3 544	619	639	98		4 900	1,2	2,0	0,9
Bordeaux	7 056	2 187	1 094	546		10 883	-0,1	4,5	1,0
Caen	3 037	1 397	441	190		5 065	1,4	2,1	0,9
Clermont-Fd	3 222	1 432	492	153		5 299	4,0	2,2	1,0
Corse	513	32	49			594	0,5	0,2	0,8
Dijon	4 025	1 416	858	25		6 324	-0,2	2,6	0,9
Grenoble	6 499	3 056	843	536	71	11 005	0,2	4,6	0,9
Guadeloupe	931	382	66			1 379	1,5	0,6	0,8
Guyane	150					150	31,6	0,1	0,7
Lille	14 449	4 095	409	749	277	19 979	-0,1	8,3	1,0
Limoges	2 038	587	848			3 473	1,1	1,4	0,9
Lyon	6 229	4 894	374	270		11 767	0,8	4,9	1,1
Martinique	1 013	698	50			1 761	-2,7	0,7	1,1
Montpellier	4 592	2 644	874	475	219	8 804	3,4	3,7	1,1
Nancy-Metz	6 278	1 760	468	103		8 609	0,6	3,6	0,9
Nantes	6 560	6 696	859	1 064	342	15 521	2,4	6,5	1,1
Nice	3 593	802	220			4 615	0,3	1,9	0,9
Orléans-Tours	5 992	2 082	758	170		9 002	-0,7	3,7	1,0
Poitiers	4 062	1 018	979	80		6 139	1,4	2,6	0,8
Reims	3 747	605	583	239	315	5 489	-0,4	2,3	0,9
Rennes	6 061	5 005	852	1 658	792	14 368	1,8	6,0	0,9
Réunion	2 308	105	64			2 477	-0,4	1,0	1,0
Rouen	4 111	1 164	215	108		5 598	1,3	2,3	0,8
Strasbourg	5 328	1 093	254		30	6 705	-1,5	2,8	1,2
Toulouse	6 106	2 719	1 069	382		10 276	2,8	4,3	1,0
Créteil	9 598	1 702	101	43		11 444	-1,4	4,8	0,9
Versailles	10 450	1 939	176	124	22	12 711	-0,6	5,3	0,7
Paris	10 399	7 387		48	179	18 013	0,6	7,5	2,4
Ile-de-France	30 447	11 028	277	215	201	42 168	-0,3	17,6	1,1
Ensemble	153 346	62 711	14 415	7 348	2 247	240 067	0,5	100,0	1,0

Le taux d'accueil des nouveaux bacheliers en STS a été calculé en tenant compte de la demande particulière pour ces formations exprimée par les bacheliers de chacune des trois séries (générale, technologique et professionnelle). Cette demande (ou propension à entrer en STS) a été calculée nationalement, sans tenir compte des STS pilotées par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Elle ressort à 8,2 % pour les bacheliers généraux, 42,4 % pour les bacheliers technologiques et 8,5 % pour les lauréats du baccalauréat professionnel. L'indicateur est alors, pour chaque académie, le rapport entre les entrants en STS en 1998 (issus du baccalauréat 1998) observés par l'enquête et le flux d'entrée attendu en appliquant à chaque série de bacheliers la propension nationale d'entrer en STS.

LES DEUX TIERS DES ÉTUDIANTS SONT INSCRITS DANS LES DOMAINES DES SERVICES

Les spécialités appartenant aux domaines technico-professionnels des services attirent depuis plusieurs années déjà plus de six étudiants sur dix (*tableau IV*). Les effectifs ont progressé très légèrement (+ 0,9 %) mais les évolutions sont contrastées selon les spécialités. Le domaine Échanges et gestion (BTS ayant trait au commerce, à la finance, à la comptabilité et aux assurances) – qui rassemble 35 % des inscrits en STS – a perdu près de 7 000 étudiants en trois ans. En revanche, le domaine Communication et information progresse nettement : sur la même période, il accueille 9 000 étudiants supplémentaires.

Les spécialités relevant des domaines technico-professionnels de la production rassemblent 37,2 % des étudiants de STS. L'ensemble de ce secteur reste stable depuis deux ans, mais les deux plus importants domaines (Spécialités pluri-technologiques de la production et Mécanique, électricité, électronique) accusent pour la deuxième année consécutive une légère baisse de leurs effectifs.

La part respective des spécialités varie fortement selon le secteur. Alors que dans le secteur public, les étudiants se répartissent de façon à peu près équilibrée entre les domaines de la production et dans ceux des services (respectivement 43,3 % et 56,7 %), ce sont les domaines des services qui dominent largement dans le secteur privé (76,9 %).

DES PROGRESSIONS ASSEZ DIVERSES SELON LES ACADÉMIES

Les effectifs des STS augmentent dans quelques académies. Il s'agit en particulier des académies de Clermont-Ferrand (+ 4 %), Montpellier (+ 3,4 %), Toulouse (+ 2,8 %) et Nantes (+ 2,4 %). Ces académies enregistraient déjà des hausses en 1997-98. Douze académies connaissent des baisses (qui vont de - 0,1 % pour les académies de Bordeaux et Lille à - 2,7 % pour celle de la Martinique).

Lille reste l'académie qui scolarise le plus d'étudiants en STS (8,3 %). La région Ile-de-France rassemble 17,6 % des étudiants de STS, dont 7,5 % dans l'académie de Paris.

L'accueil dans les STS des bacheliers de la session 1998 diffère légèrement de celui observé en 1997. Ainsi, cette année, sept académies seulement reçoivent les bacheliers en STS dans une proportion égale à la moyenne nationale (contre dix académies en 1997-98) ; seize académies ont un taux d'accueil de 10 à 30 % plus faible que la moyenne nationale (contre treize académies l'année précédente). Les académies d'Aix-Marseille, Lille, Lyon, Montpellier et Strasbourg gardent une capacité d'accueil de 10 à 20 % supérieure à la moyenne nationale.

L'académie de Paris demeure un cas particulier, l'accueil des bacheliers en STS y étant 2,4 fois plus important que la moyenne nationale. Cela est dû en partie à la renommée de certains établissements parisiens et au fait qu'ils sont les seuls à enseigner certaines spécialités : par exemple, dans le domaine artistique (l'école Boulle, l'école Olivier de Serres, l'école Duperré) ou en physique-chimie (l'École nationale de chimie-physique-biologie). En outre, les STS parisiennes scolarisent bien souvent les étudiants des académies limitrophes. Au total, sur la région Ile-de-France, le taux d'accueil est supérieur de 10 % à la moyenne nationale.

Brigitte Dethare, DPD C2

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour les années antérieures, voir les *Notes d'Information* 98.10, 97.20, 96.25 et 95.48.

Tableaux statistiques 6614, MEN-DPD.

L'enseignement général, technologique et professionnel agricole. Les effectifs en 1998-1999, ministère de l'Agriculture et de la Pêche (à paraître).

SOURCES ET DÉFINITIONS

Les résultats présentés proviennent de l'application Scolarité et de l'enquête n° 18. Ils concernent les établissements publics et privés relevant du ministère de l'Éducation nationale et des établissements publics et privés sous tutelle d'autres ministères. Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche interroge lui-même ses écoles et communique les résultats à la Direction de la programmation et du développement. Seuls les élèves sous statut scolaire sont recensés. Les formations par alternance et par apprentissage ne sont pas prises en compte.

On dénombre sept types de préparation :

- les sections de techniciens supérieurs sont des classes de lycée qui préparent en deux ans après le baccalauréat au brevet de technicien supérieur (BTS), diplôme de niveau III. Quelques spécialités nécessitent trois ans d'études. Les étudiants peuvent aussi préparer un BTS en un an dans le cadre de la loi quinquennale sur le travail, l'emploi et la formation professionnelle ;
- les diplômes des métiers d'art (DMA) forment en deux ans après le baccalauréat des professionnels, spécialistes de la conception dans les domaines arts de l'habitat, arts du décor

architectural, arts céramiques et textiles, et arts graphiques ;

- les diplômes supérieurs en arts appliqués (DSAA) se préparent après le BTS ou le DMA. La scolarité est de deux ans ;
- les classes de mise à niveau s'adressent aux étudiants désirant préparer un BTS arts appliqués ou un BTS hôtellerie-restauration ;
- les préparations au diplôme préparatoire d'études comptables et financières (DPECF). Ces formations d'une durée d'un an constituent le premier cycle conduisant au diplôme d'expert-comptable et se composent de cinq unités de valeur ;
- le diplôme national de technologie spécialisée (DNST), créé en 1995, est une formation accessible aux titulaires d'un BTS ou d'un DUT. Il s'agit d'une formation en un an favorisant l'insertion professionnelle par la réalisation d'un projet d'entreprise ;
- les formations complémentaires post-BTS sont accessibles aux titulaires d'un BTS, d'un DUT ou d'un diplôme équivalent à bac + 2. Il s'agit de formations spécialisées d'un an qui incluent généralement un stage en entreprise.